

MAIRIE DE COBONNE

Tél : 04.75.25.24.77

info@mairiedecobonne.fr

Cobonne le 30/09/2020

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE – PLACE POUR SIX PERSONNES DU PUBLIC

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu dans la salle municipale de Cobonne :

Le 05 Octobre à 20 heures

Veillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire de Cobonne,
Philippe RIBIERE

Ordre du jour :

1. Approbation du CR du Conseil du 31 Aout 2020.
2. Information : Présentation de Mr Eric Faure sur la gestion du réseau d'eau.
 - a. Présentation des enjeux : La commune souhaite-t-elle conserver la gestion ou envisage-t-on de la transférer dans les années qui viennent ?
 - b. Impacts sur la prestation à venir (budget 2021 et années suivantes) et répercussions sur les autres communes si nous conservons la gestion du réseau.
3. Point sur le Budget 2020 de la Commune (Prévisionnel / réalisé)
4. **Délibérations** sur engagements de budget 2020 :
 - a. Elagage chemins communaux (T.Raillon)
 - b. Complément de subvention (100 €) ADMR (suite covid) – 6 familles aidées sur Cobonne
 - c. **Prise en compte de la pose d'un robinet flotteur sur alimentation eau potable de M Heer (260€)**
5. **Délibération** sur l'emploi d'une personne (contractuelle) pour le ménage et la désinfection quotidienne des locaux de l'école et de la salle polyvalente (cantine) recevant les élèves :
Emploi d'une personne 4H / semaines les Lundis et Jeudis (Association AIRE)
6. Site Web mairie - Synthèse de la réunion du 18/09 - Présentation des attentes et des besoins
 - a. Choix possibles, avantages / inconvénients
 - b. Mise à jour du site existant (Anni Valkonen présentera ses actions).
7. Construction illégale : Actions entreprises. Point de la situation.
8. Les Bourbous – Point d'avancement. (Cobonne prend à sa charge le raccordement électrique du réservoir/local technique circa 4 000 €)
9. Questions Diverses